

Meillonnas



## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Dates du Conseil Municipal	Numéros de délibérations	Résultats	Objets
09/03/2023	Délibération n°1	Approuvée	Vote du Compte de Gestion 2022 (Budget principal et annexes)
09/03/2023	Délibération n°2	Approuvée	Vote du Compte Administratif 2022 (Budget principal et annexes)
09/03/2023	Délibération n°3	Approuvée	Affectation des résultats (Budget principal et annexes)
09/03/2023	Délibération n°4	Approuvée	Vote des taux TFB - TFNB - THRS
09/03/2023	Délibération n°5	Approuvée	Budget Primitif 2023 (Budget principal et annexes)
09/03/2023	Délibération n°6	Approuvée	Demande de subventions
09/03/2023	Délibération n°7	Reportée	Modification des tarifs
09/03/2023	Délibération n°8	Approuvée	Prestations SACEM
09/03/2023	Délibération n°9	Approuvée	Constatation de l'attribution de compensation 2023

*Dans un souci de simplification, l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu des séances du Conseil Municipal.*

*A compter du 1er juillet 2022, la liste des délibérations remplace le compte rendu des séances du Conseil Municipal. Elle a pour objet d'assurer l'information rapide du public sur l'activité de l'organe délibérant.*

*Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.*

